

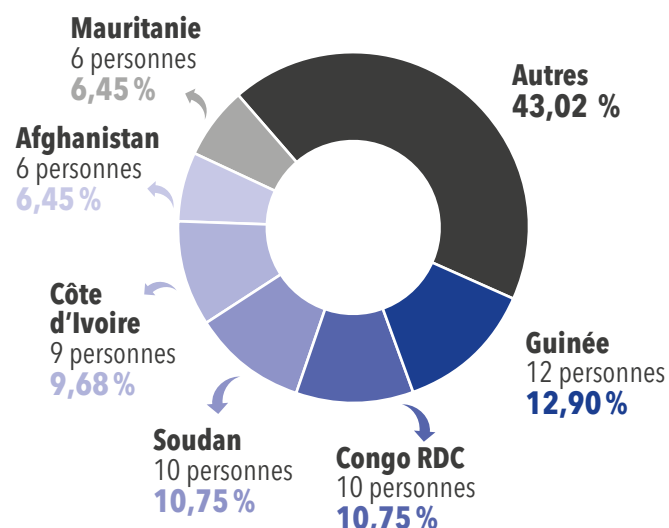
**Cada de Paris**

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
24 rue Marc Seguin - 75018 PARIS

Activités au sein du Cada en 2015

Au cours du second semestre, le Cada de Paris a accueilli dans le cadre de l'extension de 38 nouvelles places, une majorité de demandeurs d'asile soudanais issus pour la plupart des camps de fortune parisiens, en situation de grande précarité et nécessitant un accompagnement social renforcé. L'état de santé des personnes qui intègrent le centre est toujours préoccupant. En effet, la majorité d'entre eux arrivent sans aucune couverture santé. Par ailleurs, des accords passés avec deux importants bailleurs sociaux, la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP) et la société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris (SIEMP), ont permis au Cada d'accéder à plusieurs logements du parc social.

Date d'ouverture	Décembre 2004
Nombre total de places Cada dans le département	480
Extension au cours de l'année	38
Capacité agréée au 31/12/2015	168

Pays d'origine des personnes accueillies en 2015

Nombre de personnes présentes durant l'année	218
Nombre de personnes entrées	93, soit 91 ménages
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	68,66 %
Taux d'occupation du Cada	92,97 %
Durée moyenne de séjour à compter de l'obtention d'une protection internationale	7 mois

Activités d'insertion du Cada en 2015

- **51** personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été hébergées.
- **48** personnes bénéficiaires d'une protection internationale sont sorties du dispositif.

Insertion par le logement

- **1** personne dans le parc social
- **17** personnes en résidence sociale
- **9** personnes en DPHRS
- **4** personnes en centre maternel
- **3** personnes en CHRS
- **2** personnes en FJT
- **2** personnes sorties par le biais d'une solution personnelle
- **1** personne en hôtel social
- **1** personne en résidence étudiante

Insertion par l'emploi

- **2** personnes ont signé un CDI.
- **6** personnes ont obtenu un CDD.

Mobilité géographique

- **1** personne est sortie du dispositif dans le cadre de la mobilité géographique.